Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260203-N24BC030226-DE

Décision du bureau communautaire
N°24-BC 03.02.26

L'an deux mille vingt-six, le févier à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 28 janvier 2026, s'est réuni en présentiel au siège de Pontivy Communauté, 1, Place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Bernard Le Breton.
Le bureau communautaire est composé du Président, de 12 Vice-présidents et de 14 membres.

Etaient présents : Bernard Le Breton, Président, Christine Le Strat, Marc Ropers, Claude Viet, Jean Luc Le Tarnec, Jean Guillot, Michel Pourchasse, Véronique Delmouly, Laurent Ganivet, Jean-Pierre Le Ponner, Joël Marivain, et Lionel Ropert, Vice-président(e)s ; Daniel Audo, Sylvette Le Strat, Stéphanie L'Hostis-Le Diagon, Dominique Guégan, Bernard Lécuyer, Jean-Pierre Le Clainche, Eric Le Denmat, Rolland Le Lostec, Claude Albert Le Bris et Olivier Constant, membres.
Étaient excusés : Jean-Jacques Videlo, Vice-président, Christophe Guerrey, Victorien Leman, Stéphane du Pontavice et Valérie Béra, membres.

Amicale du personnel de Pontivy Communauté — Subvention année 2026

Vu l'avis de la commission « Ressources humaines » réunie le 26 janvier 2026

L'Amicale du personnel de Pontivy Communauté, association régie par la loi de 1901, s'est constituée en février 2007.

Cette association a pour objet de :

- renforcer la convivialité entre ses membres adhérents issus des différents services de la communauté de communes, en organisant des activités de détente ou diverses rencontres ;
- proposer divers avantages (tarifs préférentiels, offres diverses, primes/cadeaux/gerbes pour évènements professionnels ou familiaux… - Cf. Tableau joint en annexe)

En 2023, l'association a modifié ses statuts (article 4 — composition) afin d'y ajouter les agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

L'adhésion de chaque agent est une démarche personnelle et prend effet par le versement d'une cotisation annuelle d'un montant de 20 euros.

L'association propose différentes activités et rencontres conviviales souvent en famille ainsi qu'une billetterie à des tarifs avantageux (cinéma, bowling, accrobranche…).

Pour l'année 2026, la programmation a été établie et prévoit entre autres une sortie à Terra Botanica, des baptêmes de l'air, une journée sur l'île de Guernesey et des avantages tels que la possibilité de commander des parfums, des bijoux, du café/thé, des journées thalasso…

L'association sollicite le renouvellement de la subvention pour l'année 2026 d'un montant de 16 000 € identique à l'année précédente.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler la subvention à l'Amicale du personnel de Pontivy Communauté et de verser un montant de 16 000 euros pour l'année 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Le Président
Bernard Le Breton

Pontivy Communauté